Trente-troisième Année. — N° 6 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. VENDREDI 6 JANVIER 1888

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 5 JANVIER 1888

LES JOURNAUX ANGLAIS

Un des plus importants journaux de l'Angleterre, le *Times*, que tout le monde connaît, a célébré son centenaire le premier jour de l'année qui commence. Il a été fondé, en effet, le 1er janvier 1788.

Nous n'avons rien, en France, de comparable à ce journal colossal, qui publie chaque jour vingt-quatre feuilles de papier, formant 144 colonnes, qui possède l'outillage typographique le plus perfectionné que l'on connaisse, qui se tire à 76,000 exemplaires en deux heures, et réalise uniquement par ses annonces un bénéfice annuel de *six millions* ! Mais nous n'aurions pas, non plus, il est vrai, un public de lecteurs assez convaincus et patients pour s'appliquer cette dose de 24 feuilles de prose. En Angleterre, il y en a un !

Me trouvant à Londres, j'ai vu, de mes yeux vu, des cochers juchés sur le haut siège de leur cab, s'enfoncer religieusement dans la lecture du *Times*, et ne pas laisser échapper une ligne d'un interminable discours de quelque député irlandais sur les avantages de la loi agraire, ou d'un rapport bourré de chiffres sur le gouvernement de l'Inde. La foule, là-bas, aime à connaître les affaires par le détail, il n'y a pas que les séances passionnées du Parlement qui l'intéressent !

Le fondateur du *Times* fur M. Walter, qui ne sut pas tout d'abord donner à son journal une forte impulsion. Le fils de celui-ci en prit la direction en 1803, et, dès lors, lui assura le succès par des mesures qui prouvèrent une sorte de génie dans ce genre d'industrie toute nouvelle. Il voulut que le *Times* restât indépendant du gouvernement, de façon à être toujours l'organe de l'opinion.

Il organisa des services de correspondances qui firent merveille, frêta des paquebots, eut un propre courrier pour transmettre les nouvelles plus rapidement que les dépêches officielles, appliqua le premier la sténographie pour les discours du Parlement, et procura cet étonnement immense aux députés de leur faire lire *in-extenso*, dans le *Times* les discours prononcés la veille, tandis qu'à la première page du journal figurait l'appréciation de ces discours.

C'est ainsi que le *Times* put avoir et publier la nouvelle, en 1805, de la capitulation de Flessingue, quarante-huit heures avant que le gouvernement en fût informé : c'est ainsi qu'il put également faire connaître les résultats de la bataille de Watterloo, vingt-quatre heures avant tout le monde.

M. Walter employa, dès 1814, la vapeur pour imprimer son journal, au risque de se faire écharper par ses imprimeurs qui redoutaient cette innovation. Il eut recours à la ruse, et pendant que ses ouvriers attendaient les manuscrits des rédacteurs, il faisait composer et imprimer le journal dans une maison voisine où il avait installé une presse à vapeur. Puis il vint, une feuille de papier humide à la main, annoncer à son personnel que le *Times* venait d'être imprimé à la machine. On avait une avance de six heures !

Actuellement le propriétaire du *Times* est M. John Walter, le petit-fils du fondateur, et député au Parlement. Il a continué les traditions de son père et de son grand-père, et le *Times* continue à prospérer. C'est à peine si les nombreuses concurrences qui lui ont été suscitées dans ces dernières années on fait baisser son tirage.

Après le *Times*, le journal le plus considérable de l'Angletere est le *Daily Telegraph*, fondé en 1885, et qui a fait une révolution complète dans la presse quotidienne de Londres. Son propriétaire, M. Levy eut à cette époque l'idée de réduire à un penny, c'est-à-dire deux sous, le prix du journal. C'était hardi, à cette époque où tous les journaux coûtaient de 30 à 40 centimes.

Le succès fut prodigieux. Le *Daily Telegraph* vit son tirage monter en peu de temps à un chiffre énorme. Les annonces insérées dans le premier numéro avaient rapporté exactement 7 shillings six pences, soit un peu moins de dix francs. Les mêmes annonces produisent aujourd'hui une somme de quatre millions de francs par an, et le tirage est de 240,000 numéros par jours.

Les autres journaux, qui d'abord avaient accueilli avec dédain la tentative du *Daily Telegraph*, et prédisaient à cette feuille une mort prochaine, furent bientôt obligés de l'imiter et d'abaisser leurs prix. A l'heure qu'il est, seul, le *Times* est resté au prix de 30 centimes le numéro.

Trois feuilles quotidiennes jouissent encore, à Londres, d'un succès qui, sans être égal à celui du *Times* ou du *Daily Telegraph*, est, cependant, fort honnête ; ce sont : le *Daily News*, le *Standard* et la *Pall Mall Gazette*.

Le *Daily News* eut, pour premier rédacteur en chef, l'illustre romancier Charles Dikens ; mais il ne réussit pas dans ses commencements et dévora assez vite un capital de cinq millions de francs. Il est aujourd'hui l'organe le plus accrédité du parti libéral. Le *Standard* est celui du parti conservateur.

Je ne parle pas, bien entendu, des revues et journaux spéciaux qui fourmillent en Angleterre : rien qu'à Londres, il y en a 375, non compris les *Magazine*, au nombre de 1180 pour tout le pays.

Presque tous les journaux quotidiens ont leurs bureaux dans un quartier spécial; beaucoup sont dans la même rue, dans *Fleet Street*; on les reconnait facilement aux placards contenant le sommaire du numéro du jour affiché à la porte suivant l'usage anglais.

La plupart sont installés avec un grand luxe et une entente admirable des besoins de ces gigantesques administrations. Le *Times*, le *Daily Telegraph*, le *Standard* habitent de véritables palais.

LES ANARCHISTES AUX ÉTATS-UNIS

Il peut sembler étrange qu'il vienne à la pensée des hommes d'Etat americains de restreindre l'immigration aux Etats-Unis. Telle est cependant la préoccupation à peu près générale depuis l'exécution des anarchistes de Chicago. Les partisans de la dynamite comme facteur de la régénération des sociétés modernes n'ont, en effet, nullement désarmé. Ils n'ont, depuis le funèbre épisode du 11 novembre dernier, laissé échapper aucune occasion de menacer, en termes d'une crudité et d'une violence inouies, de mettre de nouveau à exécution leurs détestables doctrines.

» Les Etats-Unis, disait il y a quelques jours M. Hewit, le maire de New-York, à l'issue d'un grand dîner politique, deviennent la sentine du vieux monde. Chaque jour, des milliers d'hommes, le rebut des vieilles Sociétés stationnaires de l'Europe, fondent sur nos rivages comme sur une proie, et ne nous apportent pour la plupart que leurs vices, leur ignorance et leur misère.

Et, presque du jour au lendemain, ces hommes qui ne comprennent ni notre langue, ni nos mœurs, ni nos institutions, sont revêtus du droit de suffrage, et leur vote compte pour autant que celui de nos meilleurs citoyens. Tous les politiques intelligents comprennent enfin qu'il est parfaitement ridicule et souverainement dangereux de donner à tous ces nouveaux débarqués le droit de gouverner un pays dont ils méconnaissent complètement l'esprit.

Quant aux anarchistes que nous envoient si libéralement l'Allemagne, la Pologne et la Russie il f ut, a ajouté M. Hewitt, que je leur dise ce soir ma façon de penser. Quiconque vient ici avec l'idée que la loi n'est faite que pour être déflée ; quiconque vient ici pour prêcher la Révolution ; quiconque, en un mot, veut voyager ici sous les plis du drapeau rouge, n'est pas fait pour plaire à un peuple qui se gouverne lui-même.

Ces hommes sont les pires ennemis de la liberté ; ces hommes distillent le poison qui doit anéantir tout système politique où prévaut le suffrage : et c'est pour une nation un devoir que de veiller à sa propre conservation en fermant ses barrières devant de pareils éléments de destruction. »

C'est pour répondre à cette préoccupation, qui devient ici universelle, qu'un membre du Congrès pour l'Illinois, M. George E. Adams vient de présenter à la Chambre un projet de loi, par suite duquel tout immigrant débarqué à Castle Garden devrait être muni d'un certificat du consul américain le plus rapproché de sa résidence, attestant la moralité et l'orthodoxe politique du porteur. Inutile de faire remarquer la périlité d'une telle garantie, un consul américain étant 99 fois sur 100 tout prêt à vous delivrer un bon d'entrée au paradis, du moment que vous y mettez le prix réglementaire.

M. Morill, sénateur du Maine, prétend avoir trouvé mieux que M. Adams, et déposera au Sénat, après les fêtes, un projet de loi dans les considérants duquel il fera valoir le fait que les Etats-Unis ont déjà vingt millions d'etrangers qui en font une véritable tour de Babel, et que ce nombre respectable de millions hétérogènes suffit amplement à la felicité des Yankees.

L'AFFAIRE WILSON

M. Wilson simple témoin

Nous avons annoncé ces jours derniers que M. Vigneau, juge d'instruction, avait conclu au renvoi devant le tribunal correctionnel, d'Hébert, Ribeaudeau et Dubreuil.

Le personnage principal, M. Wilson, ne paraîtra que comme témoin.

Wilson simple témoin, alors qu'il devait être depuis longtemps premier accusé.

Quelles bornes aura donc la... bienveillance de la magistrature actuelle !

Autres scandales

Mais ce n'est pas tout; on parle tout bas de nouveaux scandales... De nombreux individus auraient reçu la croix de la Légion d'honneur, dans les mêmes conditions que ceux dont il a déjà été question : le bruit s'en répend avec persistance.

La fortune du gendre

La *Tribune* de Chicago, publie les renseignements suivants, que nous reproduisons, sous réserves, sur d'importants placements qu'aurait faits la famille Grévy en Amérique :

» Le fait que M. Wilson a placé aux Etats-Unis une bonne partie du produit de ses tripotages n'est pas une des moins curieuses révélations auxquelles a donné lieu le scandale Caffarel. Craignant sans doute, d'avoir des désagréments en France, M. Wilson a placé plusieurs centaines de mille dollars en Amérique, soit par l'acquisition de propriétés foncières soit par l'achat de bons du Trésor.

» Ainsi il s'est rendu acquéreur de plusieurs terrains et maisons à New-York, à Washington et à Chicago. Cela, d'ailleurs, n'a pas peu contribué à augmenter l'indignation dont il était l'objet en France. Qu'il mit de côté ce qu'il avait si mal acquis, c'était déjà bien odieux; mais qu'il le plaçât à l'étranger, c'est le pis qu'il pût faire. »

REVUE DE LA PRESSE

Il nous faut bien constater que le ministère Tirard se disloque déjà. « Le cabinet est en l'air », dit le *Gaulois*. « Ça se décolle», s'écrie d'autre part la *Lanterne* :

« Le ministère Tirard *se décolle*, écrit cette dernière feuille. C'est le dégel qui fait ça, sans doute, car personne encore n'a pris la peine de le secouer un peu sérieusement. Mais il paraît que, malgré sa compétence spéciale, M. Tirard n'avait pas construit son cabinet comme un instrument de précision. Les pièces ne s'emboîtent pas, les roues de rencontre refusent de se rencontrer. M. de Mahy ne veut pas qu'on touche aux *choses* de son ressort. Le général Logerot se consulte pour savoir à quelle heure il exécutera son « échappement », et M. Loubet a bien de la *peine* à le laisser remonter. L'eternité de ce ministère-là ne sera pas longue.

» Les ferrystes eux-mêmes travaillent — volontairement ou accidentellement — à sa démolition. C'est sur une « question de banque » que M. de Mahy prend décidément la porte de sortie.

» D'ailleurs, les amiraux de leur côté se remuent vigoureusement pour reconquérir leur domaine. Tout le banc et l'arrière-banc des *castors* est en mouvement. Ils promettent monts et merveilles à tous les candidats au sous-secrétariat d'Etat qui voudrout bien accepter le poste avec un amiral pour ministre.

» Au fond, peu nous importe. C'est une querelle entre défunts, une bataille entre gens qui n'existent déjà plus. Dans quinze jours où sera le ministère Tirard ? »

L'*Intransigeant* s'exprime en ces termes :

« Le cabinet Tirard commence à se disloquer. Déjà M. de Mahy se retire. Il a été question du départ de M. Logerot et du remplacement de M. Loubet. Ce n'est pas précisément la chute du ministère cher à M. Carnot père, mais c'est le symptôme multiple d'une crise, crise totale et prochaine. Personne, il est vrai, ne pouvait douter du manque de solidité d'une combinaison si mal conçue, et nous serions bien surpris si ce démantèlement ne s'accentuait pas à la rentrée. Du reste les intéressés eux-mêmes ne se font pas d'illusion. L'un d'eux, tout récemment, le déclarait ouvertement à qui voulait l'entendre et répétait volontiers à ses amis, qui naïvement le félicitaient de son arrivée au pouvoir :

» — Merci du compliment. Mais si vous croyez que je compte rester ! Je n'ai même pas défait mes malles ! (*sic.*) »

Le *Soleil* considère que le cabinet est presqu'à l'agonie :

« Il est fort possible que le ministère subisse, avant le retour des Chambres, de profonds remaniements qui le rendront semblable à ce couteau de Jeannot qui était toujours le même, bien qu'on en eût changé plusieurs fois la lame et le manche. Un comble, serait de conserver le cabinet Tirard, sans M. Tirard et avec cinq ou six nouveaux visages. On prétend que cette surprise pourrait nous être réservée, et que nous assisterions à ce tour de passe-passe soit avant mardi prochain, soit dans les premiè es semaines de la session. Mais le ministère est si faible, que le mal dont il souffre risque fort d'emporter le malade. »

Le *Gaulois* croit que nous sommes à la veille d'une nouvelle crise :

« L'attribution du portefeuille de la marine une fois réglée, dit-il, M. Tirard ne sera pas au bout de ses peines, car il existe entre lui et M. Sarrien des dissentiments profonds au sujet de la question municipale de Paris, qui pourraient éclater bruyamment à la veille de la discussion publique de l'interpellation de M. de Lamarzelle.

» En somme, après avoir traversé, au mois de décembre, une crise sans précédent, nous sommes à la veille d'en voir s'ouvrir une autre. »

L'*Autorité* écrit :

« Alors, après le ministère Tirard il n'y aurait plus rien ?

» Le ministère Tirard serait la dernière étape de la Chambre, le terminus de son évolution.

» Le ministère Tirard est si peu l'expression de la Chambre, il a si peu l'oreille du Parlement, qu'il est fort possible qu'il s'imagine pouvoir gouverner en prenant pour programme la menace d'une dissolution de la Chambre.

» Ce ministère, qui n'a pas craint de se présenter devant le Parlement comme bouche-trou, comme essuyeur de plâtras, comme intérimaire, se croit peut-être capable de s'imposer par un moyen aussi naïf. Tout est possible, et peut être se figure-t-il de bonne foi que la concentration puisse se faire par crainte de la dissolution.

» Nous croyons que les occasions ne lui manqueront pas de mettre à l'épreuve cette frayeur de la Chambre. Il serait fort possible alors qu'il s'aperçut que le seul moyen pour lui de rencontrer une majorité, c'est de proposer une dissolution qui serait acceptée. »

G. GLANEY.

LE PHONOGRAPHE

C'est une chose véritablement miraculeuse que le téléphone, — nous ne saurions nous lasser de le redire : et il est susceptible des applications les plus utiles et les plus extraordinaires.

Cependant, ce n'est rien encore en comparaison du phonographe, qui ne va pas tarder à entrer à son tour dans les mœurs courantes et à révolutionner les relations humaines.

A côté, en effet, de ses avantages multiples et précieux, le téléphone a le grand inconvénient de ne pas laisser trace des communications qu'il transmet. *Verba, volant, scripta manent*, dit un vieux proverbe latin : « les paroles s'envolent, les écrits restent. » Mêmes transmises électriquement par le téléphone, les paroles s'évanouissent une fois prononcées ; s'en souvient seulement qui veut, et la preuve de leur existence éphémère n'est plus faisable : autant en a emporté le vent.

Mais ce que ne peut pas faire le téléphone, le phonographe se charge de l'accomplir. Le phonographe, — l'instrument qui sert à enregistrer la voix, — ne se borne pas à recueillir les sons et à prolonger leur portée dans l'espace ; il en prolonge également la portée dans le temps, il leur donne une forme durable, il en fait un écrit, qui reste : *scripta manent* !

Sans entrer dans une description scientifique et technique, d'une aridité rebutante et d'une complication qui nous entraînerait trop loin, on peut dire que le phonographe est une sorte de téléphone dont la plaque vibrante inscrit les sons de la voix de telle sorte que transportée dans un autre appareil, que ce soit au bout d'une heure, d'une semaine, d'une année ou d'un siècle, elle les reproduit avec une fidélité merveilleuse. Le phonographe, c'est, en d'autres termes, *la voix mise en bouteille*.

Malheureusement, jusqu'ici, le phonographe n'était encore qu'une curiosité de laboratoire de physique, un joujou scientifique, un objet de luxe.

Mais il nous revient d'Amérique que son inventeur a fini par réussir à le modifier et à le perfectionner assez heureusement pour le faire entrer dans la pratique commerciale et le mettre à la portée de tous les hommes d'affaires.

Vous voulez écrire une lettre. Vous approchez de votre bouche votre phonographe, et après avoir pesé sur un bouton qui met en branle l'appareil électrique, vous articulez sur le ton ordinaire ce que vous avez à dire.

Quand vous avez fini, vous détachez la plaque de métal sur laquelle les vibrations de l'air agité par la voix ont électriquement enregistré, en signes cabalistiques, les paroles prononcées, et vous envoyez cette plaque par la poste à votre correspondant.

Celui-ci, muni d'un appareil analogue au vôtre, place la plaque dans son phonographe, dont il déclanche le ressort. Aussitôt, l'instrument se met à parler, reproduisant les expressions et le ton de l'expéditeur plus distinctement, plus clairement et plus fidèlement qu'aucun téléphone ne le saurait faire.

Et cette lecture automatique, avec laquelle nulle erreur n est possible, avec laquelle c'en est fait de la coupable industrie des faussaires, pourra être répétuée avec la même plaque autant de fois qu'on le désirera.

S'il ne s'agissait que de l'application d'un principe simple et indiscutable, on pourrait croire à de la sorcellerie. Le fait est que la première fois qu'il fut question du phonographe devant les sociétés savantes, on passa outre sans vouloir même étudier une proposition qui ne pouvait être que l'œuvre d'un farceur. Il a fallu en rabattre, et l'on se sent ébloui quand on cherche à se rendre compte des conséquences incalculables que peut entraîner la vulgarisation de cette prodigieuse découverte.

Imaginez que quelqu'un, au lieu de faire son testament olographe, le fasse *olophone*, c'est-à-dire le *parle* devant un phonographe et dépose ensuite la plaque chez un notaire. Quand ensuite, après sa mort, les héritiers seront convoqués chez l'officier ministériel pour entendre la lecture phonographique, on peut dire que ce sera le défunt lui-même qui formulera, avec sa propre voix demeurée vivante, l'expression de ses dernières volontés.

Grâce au phonographe, la fée électricité aura eu ainsi, dans une certaine mesure, raison de la mortelle-même !

UN NAUFRAGE

(NOMBREUSES VICTIMES)

On a reçu aujourd'hui des détails sur le trois-mâts la *Ville-de-Fécamp*, qui fit naufrage dans le port de Denia, sur la côte méditerranéenne espagnole.

Ce trois-mâts, sous le commandement du capitaine Populaire, était parti de Fécamp, le 15 mars dernier, à destination de Terre-Neuve, pour pêcher la morue.

La campagne de pêche fut assez heureuse et le petit navire vint déposer son chargement à Cette dans les derniers jours de novembre 1887.

Il repartit en décembre avec un chargement de sel et de vin, à destination de son port d'attache.

Assailli par la grosse mer, il se trouva, le lendemain de son départ, vers 11 heures du soir, entre l'île d'Iviça (Baléares), et San-Antonio. Il chercha vainement à percevoir des feux, car la distance qui le séparait de San-Antonio est d'environ 19 milles.

La nuit était noire et la mer houleuse. Le capitaine Populaire, habile et prudent, se multipliait pour maitenir le navire dans la bonne direction et pouvoir surveiller tout avec soin.

Le malheureux cherchait toujours à apercevoir des feux du côté de San-Antonio, lorsqu'un terrible craquement se fit entendre : le trois-mâts venait de heurter contre un rocher.

La première pensée du capitaine fut de se précipiter dans la cabine pour prendre les papiers et les valeurs qui s'y trouvaient; mais au même instant une énorme vague creva le navire à bâbord et à l'arrière.

Le malheureux officier voulut gagner aussitôt le pont pour échapper à une mort certaine, et c'est alors que commença pour l'équipage de la *Ville de Fécamp*, une situation poignante, terrible, qui devait entraîner la mort de cinq matelots.

Sans retard, la grande chaloupe fut mise à la mer. Elle y était à peine qu'une vague la brisa en mille pièces en la jetant contre bord, une autre embarcation subit le même sort.

Il ne restait d'autre ressource aux malheureux équipage que de se réfugier dans les haubans. Le navire coulait.

Cependant sept hommes avaient réussi à se maintenir dans une barque ; on les perdit presqu'aussitôt de vue.

Huit matelots qui restaient passèrent une nuit horrible. Ils s'élevèrent de plus en plus haut dans la mâture pour échapper aux vagues, et n'ayant plus autre chose à faire, comme le disait le capitaine lui-même dans son rapport, que de recommander leur âme à Dieu.

Cependant le jour vint, ces malheureux aperçurent des gens qui, de la côte, leur faisaient des signes pour leur montrer qu'il était impossible de les secourir, et reconnurent plusieurs compagnons qu'ils croyaient engloutis par les vagues.

Enfin, vers onze heures, le navire, n'ayant plus aucun chargement, s'inclina tout à fait. Le mât, qui touchait presque l'eau, menaçait de se rompre. Il y avait donc péril imminent à y rester accroché. Le capitaine, dont le courage et le moral n'avaient pas faibli, conseilla à ses hommes de se jeter à l'eau, à la grâce de Dieu. Aucun d'eux ne savait nager; cinq matelots disparurent successivement dans les flots.

Le capitaine restait seul avec le mousse, qui le suppliait de ne pas l'abandonner. Mais un craquement sinistre avertit le pauvre commandant que la mâture allait se briser et il se jeta à l'eau à son tour avec le jeune mousse qui s'accrochait à lui.

Comment le capitaine Populaire est-il arrivé sur la plage ?

On n'en sait rien; lui-même l'ignore. Transporté dans un poste de douaniers, il reprit connaissance peu de temps après.

Revenu à lui, il constata la présence de neuf hommes. Cinq matelots manquaient à l'appel et parmi eux le mousse, qui avait été tué derrière le capitaine par la chute du mât.

L'infortuné commandant fit rechercher tous les cadavres des hommes.

Tous ont été retrouvés, sauf celui du mousse, qu'on espère pouvoir découvrir afin de l'enterrer, comme les autres dans le cimetière de Denia.

Cette tempête s'est abattue sur le littoral de la Méditerranée, pendant la nuit du 1er au 2 courant.

Le trois-mâts norvégien, le *Garibaldi*, qui était parti de Cette avec un chargement de sel et de pétrole, ayant pu fuir le mauvais temps, a été sans désemparer jeté sur la côte entre le Cap et la Roche Notre-Dame.

Ce navire était monté par onze hommes d'équipage.

Malgré les secours organisés dès qu'on eut appris ce naufrage, quatre hommes seulement furent sauvés : le reste à péri.

Parmi les victimes de cet affreux sinistre se trouvent le capitaine et son fils.

La coque du malheureux navire, inclinée sur le flanc, se trouve à une centaine de mètres de la plage, qui est couverte d'épaves.

LE TRAIN DU TSAR

Nous avons, en France, surtout en ce moment, tant de sympathies pour les Russes et tant d'intérêts communs avec la Russie que les moindres détails sur la vie et les choses moscovites nous captivent et nous passionnent au plus haut point.

C'est pourquoi nos lecteurs suivront avec intérêt les renseignements, empruntés au journal anglais *The Railway News*, sur le récent voyage du tsar de Fredensborg à Saint-Pétersbourg, sur le train impérial et sur les préparatifs faits en vue de sa mise en marche à travers une demi-douzaine de réseaux.

Ce train, qui était autrefois la propriété de l'empereur Napoléon III, lequel s'en servait pour ses voyages en France, fut acheté en 1875 par le tsar Alexandre II, qui le fit remettre entièrement à neuf. Il se composait de quinze voitures, reposant sur quatre-vingt-dix roues, six par voiture, et communiquant directement entre elles par des passages en caoutchouc.

Ces voitures sont toutes recouvertes en laque bleue extérieurement, avec des ornements en or. Le plafond, assez élevé, est également doré, ainsi que les aigles impériales de Russie, qui ornent chacun des quatre coins. Les corps des voitures portent des ornements similaires en laque. Le train est pourvu d'un appareil téléphonique et de sonneries électriques sur toute sa longueur. Un thermomètre est placé à chaque portière. Les voitures sont éclairées au gaz.

Le train comprend huit wagons-salons avec lits, une grande voiture-salon avec glaces, entourées de fleurs, le cabinet du tsar, une voiture réservée au grand-duc héritier, un wagon-chambre pour les jeunes enfants. Le reste du train consiste en une cuisine, un magasin pour les approvisionnements, enfin, un wagon muni d'un appareil de chauffage pour tout le train, au moyen d'une circulation d'eau chaude.

Quelques fourgons et un wagon renfermant du matériel de chemin de fer, en cas d'accident, complètent le train.

Toutes les voitures sont munies de freins à vide. Lorsque le tzar voyage, le train est accompagné de dix personnes, mais cependant *cent* per-

L'Election Sénatoriale DU NORD

JEUDI 5 JANVIER

Premier tour de scrutin

Inscrits..... 2302. — Votants..... 2297
Majorité absolue. 1149.

LISTE DE DROITE

MM. DEJARDIN-TELLIEZ	1119
ERNEST DIDIER	1104
LÉON LEGRAND	1109
Le général de division L'HÉRILLER.	1112
ALFRED THIRIEZ	1115

LISTE OPPORTUNISTE

MM. CHARLES MERLIN, sortant	1170
ALFRED GIRARD, sortant	1166
CIRIER	1165
LÉON CLAEYS	1089
ACHILLE SCRÉPEL	1060

DIVERS

MM. ALFRED GIARD, radical	111
TRYSTRAM. radical	6
GÉRY LEGRAND, opportuniste.	85
LOUIS LEGRAND, opportuniste	1

MM. Merlin, Girard et Cirier sont élus.

Il y a ballottage pour deux sièges.

A LILLE

Autant la matinée du 21 juin 1887 avait été animée, autant celle du 5 janvier a été calme et terne. A part quelques lambeaux d'affiches pendant de-ci de-là, quelques délégués endimanchés se promenant mélancoliquement dans la rue Nationale ou sur la Grande-Place, on ne voit nulle part la moindre trace de l'élection. Nous ne parlons pas, bien entendu, des places de la Gare et de la République, où le mouvement se concentrait.

LES DERNIÈRES AFFICHES

Les monuments publics, si pittoresquement bariolés d'affiches multicolores, au mois de juin dernier sont aujourd'hui presque indemnes de placards et de proclamations de foi. Les affiches de la dernière heure, ordinairement si nombreuses, se réduisent à une seule déclaration d'un Comité dit de concentration républicaine et dont voici le texte :

C'est par l'UNION de toutes les fractions du parti que les républicains ont remporté *quatre victoires* depuis le 4 *octobre* 1885.

C'est par l'UNION qu'il faut vaincre aujourd'hui en votant pour la

Liste républicaine de conciliation

GERY LEGRAND
A. GIRARD
CIRIER
CH. MERLIN
A. GIARD

Pauvres afficheurs ! ils n'ont guère eu de besogne cette fois-ci, eux qui, aux élections antérieures, étaient sur les dents.

Le calme le plus complet n'a donc cessé de régner pendant toute la matinée. Le temps gris, maussade, pluvieux, ne portait pas à l'enthousiasme.

L'ARRIVÉE DES DÉLÉGUÉS

Aux abords de la gare, par contre, l'animation est plus grande. Un certain nombre de délégués des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai étaient venus dès mercredi soir. Les autres sont assaillis, à leur arrivée, par les porteurs de bulletins et de circulaires; néanmoins ce n'est pas la physionomie bruyante et tapageuse du 21 juin. Le train de 8 h. 36 amène de nombreux délégués douaisiens, qui se dirigent en longue file vers la Préfecture.

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Sur la place de la République, l'animation est très restreinte, avant dix heures. Une vingtaine de curieux, quelques groupes de délégués stationnent et causent devant la grille de la préfecture. Vers neuf heures et demie seulement, les votants commencent à affluer.

Le scrutin, du reste, n'a pu commencer qu'à neuf heures au lieu de huit, par suite de la difficulté de constituer les bureaux. Il a été très facile de constituer des présidents ; mais la grosse question a consisté à compléter le nombre réglementaire des assesseurs.

MM. Merlin, Scrépel et deux autres gros bonnets du clan opportuniste restent longtemps à l'entrée de la grille, près de l'une des guérites. Ils s'entretiennent avec des agents de police tout en regardant défiler les délégués qui se rendent dans la salle du scrutin.

Non loin de là, les honorables candidats de droite, MM. Thiriez, Didier, Dejardin, le général L'Héritier, Léon Legrand, sont très entourés. Le public se montre très favorablement impressionné par l'air sympathique et distingué du vaillant officier général qui déploya un si héroïque courage dans la triste et glorieuse journée de Frœschwiller.

M. Plichon est venu déposer son bulletin l'un des premiers. A dix heures, nous voyons entrer à la préfecture plusieurs députés du Nord, MM. Jonglez, Morel, Lefevre-Pontalis, M. Morcrette-Ledieu, conseiller général de Blary; M. le comte d'Hespel, maire d'Haubourdin, MM. Josson, Reirnaert, conseillers d'arrondissement.

LA COMPOSITION DES BUREAUX

Conformément à la loi, le bureau central était présidé par M. Paul, président du Tribunal civil de Lille.

Les assesseurs étaient :

M. Testelin, sénateur inamovible ;

M. Boulanger, de Doignies, ancien représentant du Nord à l'Assemblée constituante de 1848 ;

M. Germain Lefevre-Pontalis, fils de l'honorable député du Nord, délégué de Bas-Lieu, canton d'Avesnes-Sud;

M. Morael, maire de Wormhoudt;

M. E. Boissonnet, conseiller d'arrondissement de Douai-Nord, ce dernier secrétaire, avec voix consultative seulement.

Quant aux sections de vote, au nombre de dix, elles avaient pour présidents :

1er bureau. — M. Rigaut, adjoint au maire de Lille.
2e bureau. — M. Célestin Cordonnier, délégué d'Haubourdin.
3e bureau. — M. Vaillant, conseiller municipal de Lille.
4e bureau. — M. Houde, conseiller municipal de Lille.
5e bureau. — M. Grandel, conseiller d'arrondissement de Lille.
6e bureau. — M. Herry, délégué de Bailleul.
7e bureau. — M. Degroote, maire d'Hazebrouck, conseiller général.
8e bureau. — M. Thellier de Poncheville, député.
9e bureau. — M. Bère, conseiller municipal de Lille.
10e bureau. — M. Clouet des Perrusches, délégué de Lambersart.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Jeudi a eu lieu le quatrième renouvellement partiel du Sénat. Pous la première fois depuis l'établissement de la République, des élections ont lieu un jour autre qu'un dimanche. Les trois renouvellements partiels que le Sénat a déjà subis depuis 1876 ont eu lieu : le premier, le dimanche 5 janvier 1879 ; le deuxième, le dimanche 8 janvier 1882 et le troisième, le dimanche 25 janvier 1885.

On s'est trouvé cette année acculé à la date du 1er janvier par l'expiration des délais légaux, et pour ne pas faire coïncider le jour de l'an avec les élections, on a préféré fixer celles-ci au jeudi 5 janvier. On ne pouvait, d'ailleurs, dépasser cette date, le mandat des sénateurs sortants expirant précisément ce jour-là.

Le renouvellement de jeudi, qui comprenait la série B (Haute-Garonne à Oise inclusivement), est le premier d'une nouvelle série qui portera successivement sur les autres tiers du Sénat, — abstraction faite des inamovibles.

Par les trois scrutins de 1879, 1882 et 1885, le Sénat a été renouvelé en entier au cours de l'espace de neuf années prévu par la Constitution. C'est donc un nouveau cycle de neuf années qui commence.

Nous publions ci-après les résultats généraux de quelques départements :

Voici l'explication de nos abréviations : s. veut dire *sénateur* sortant ; c. g., *centre gauche* ; g. r., *gauche républicaine* ; u. r., *union républicaine* ; e. g., *extrême gauche* ; rép. ind., *républicain indépendant*.

GERS

2 SÉNATEURS

Inscrits, 791. — Votants, 000.

Liste de droite.

MM. Lacave-Laplagne, s.	000	ELU
le duc de Montesquiou-Fézensac, s.	000	ELU

Liste de gauche

MM. le baron de Cardes, c. g.	000	»
le docteur Marcet, u. r.	000	»

MEUSE

2 SÉNATEURS

Inscrits, 865 — Votants, 000

Liste de gauche

MM. Develle, u. r. s.	000	ELU
Boulanger, radical, s.	000	ELU

Il n'y a pas de liste de droite.

MAINE-ET-LOIRE

3 SÉNATEURS

Inscrits, 983. — Volants, 000

Liste de droite

MM. le gén. marq. d'Andigné, s.	000	ELU
le baron Le Guay, s.	000	ELU
Blavier, s.	000	ELU

Liste de gauche

MM. Maillé, radical	000	»
Combier, radical	000	»
Marie Baudry, opportuniste	000	»

MORBIHAN

3 SÉNATEURS

Inscrits, 952. — Votants, 000.

Liste de droite

MM. Audren de Kerdrel, s.	000	ELU
le comte de la Monneray, s.	000	ELU
Fresneau, s.	000	ELU

INDRE

2 SÉNATEURS

Inscrits, 617. — Votants, 000

Liste de droite

MM. le comte de Bondy	000	ÉLU
Léon Clément, s.	000	ELU

Liste opportuniste

MM. Périgois	000	voix
le docteur Fauchier	000	»
Fombelle	000	»

Liste radicale

MM. Alfred Lecomte	000	voix
Brunet	000	»

BUREAUX DES POSTES DE ROUBAIX

DÉPART. — SOIR.

3 h. 10. — Lille. — Croix. — Valenciennes.
4 h. — Tourcoing. — Belgique. — Allemagne. — Autriche. — Russie.
5 h. 40. — Lignes de Maubeuge et d'Erquelines. — Reims — Ligne de Paris.
6 h. 45. — Fourmies. — Avesnes. — Avesnes-sur-Helpe. — Maubeuge. — Allemagne.
7 h. 50. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleterre.
8 h. 55. — Lille. — Tourcoing. — Lannoy. — Wattrelos. — Douai. — Cambrai. — Amiens. — Croix. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleterre. — Belgique. — Pays étrangers.

Caisse d'Epargne Postale

La Caisse d'épargne postale est placée par la loi sur la garantie de l'Etat.

Elle donne à toute personne la faculté de placer, dans des conditions de sécurité absolue, le produit de ses économies.

Le minimum de chaque versement est fixé à *un franc* (1 fr.) Le compte de chaque personne ne peut dépasser *deux mille francs* (2,000 fr.) versés en *une* ou *plusieurs fois*.

LIVRET NATIONAL DÉLIVRÉ GRATUITEMENT. — Après le premier versement, il est remis gratuitement à l'intéressé un livret national au moyen duquel tout déposant peut continuer ses versements et retirer son argent dans les 6,000 bureaux de poste ouverts tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés, au service de la Caisse d'épargne postale.

INTÉRÊT. — Les sommes déposées produisent un intérêt annuel de trois francs pour cent (3 fr. p. 100). Cet intérêt part du 1er ou du 16 de chaque mois qui suit le jour du versement. Au 31 décembre de chaque année, l'intérêt acquis s'ajoute au capital et devient lui-même productif d'intérêt.

ACHAT GRATUIT DE RENTES. — Tout déposant dont le crédit est suffisant pour acheter dix francs (10 fr.) de rentes ou davantage, peut faire opérer et achat sans frais, par la Caisse d'épargne postale.

TRANSFERTS. — Tous les receveurs des postes se chargent de